

Trente-trois participant-es représentant 16 associations se sont retrouvé-es pour une journée de rencontres, de partages et d'échanges et la découverte des travaux portés par le collectif.

Les moments de pause et le repas partagé ont aussi permis de mieux faire connaissance au niveau inter associatif et interpersonnel.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé et/ou animé la journée

Enseignements de la journée

La mobilisation de la journée témoigne de l'intérêt des associations à faire vivre le Collectif.

Reconnu, le Collectif entretient un échange régulier avec les institutions du département, Préfecture, DRHIL, CAF, etc.

Les rencontres de l'année permettent le partage des informations et la mise à jour des préoccupations. Elles renforcent nos convictions et facilitent la complémentarité des compétences.

Nos témoignages remontent les réalités de terrain qui permettent d'argumenter nos propos.

Quatre temps principaux :

1. Retour des études sur le nouveau RSA et sur l'inclusion numérique (Marie-France BEC et Stagiaires CCF92)

Les résultats des deux enquêtes qualitatives menées depuis 2025 auprès des personnes accompagnées par les associations du collectif ont été présentés par l'équipe de stagiaires.

 [Télécharger la présentation des deux études](#)

2. Municipales 2026

- **Retour et enseignement croisé des réponses des candidats élus aux questionnaires des groupes locaux**

[Présentation Nicole, Etienne, Patrick, Pierre.](#)

- **Expérience du groupe local de Fontenay aux Roses**

[Présentation Hervé Bellouard](#)

- **Se projeter dans la ville demain**

[Présentation Robert Thomas](#)

3. Témoignage de la vie du Collectif

- **Dynamique du Groupe de Travail Hébergement Logement**

[Présentation Yannick Benoit](#) (Scarabée)

- **Dynamique du Groupe de Travail Accès aux droits**

Intervention Stecy Isidor (Secours Populaire)

[Problématiques d'accès aux droits pour les publics précaires](#)

- Les sujets récurrents : les pertes de droits, les ruptures de prestations, et les difficultés d'accès aux soins ou aux rendez-vous (notamment à la préfecture).
- Une fatigue administrative générale est observée chez les publics concernés.
- Les publics les plus touchés sont les personnes isolées, les primo-arrivants, les personnes allophones, les personnes âgées, et celles peu à l'aise avec le numérique.

[Rencontres avec le préfet à l'égalité des chances et suivi](#)

- Le collectif a rencontré le sous-préfet à l'égalité des chances, Olivier Delcayrou, pour discuter de la fracture numérique qui affecte l'accès aux droits, au logement et à l'hébergement d'urgence.
- La préfecture, a reconnu des difficultés internes. Des mesures ont été annoncées : renforts de vacataires pour pallier au manque d'effectif, équipes dédiées, et traitement spécifique des mails, amélioration du logiciel ANEF.
- Les résultats de ces engagements ne sont pas encore visibles dans le traitement des dossiers actuels.

- **Dynamique du Collectif des Epiceries Solidaires**

Intervention de François Soulage (Mon épicerie)

- Grâce aux relations du collectif avec la préfecture, les épiceries sociales ont pu intégrer le contrat local des solidarités et toucher une subvention significative
- Mais on pourrait faire mieux : malgré le financement obtenu, les épiceries concernées ne semblent pas suffisamment intégrées aux groupes locaux de solidarité. C'est le cas des épiceries de Malakoff, Fontenay, Bourg-la-Reine, Rueil, Sèvres, Antony, Colombes, Nanterre et Chaville.
- La question du « mieux manger » est jugée importante dans chaque commune.
- Une mobilisation envers le département est jugée nécessaire pour faire reconnaître la faim et l'alimentation comme des enjeux sociaux départementaux. Le rôle précis du département dans la politique alimentaire n'est pas affirmé et sans plan d'action formalisé
- Augmentation des besoins alimentaires et rôle des associations. Le nombre de personnes sollicitant l'aide alimentaire augmente. Certaines personnes ne peuvent même plus payer des produits à 10 ou 15% des prix du marché.

4. **Réflexion sur les perspectives des groupes locaux, du rôle du CCF 92 et de sa gouvernance actuelle et future**

- Regard lucide sur le fonctionnement du Collectif. Nécessité d'une réorganisation immédiate avec autonomie accrue des groupes et implication des bénévoles des associations à tour de rôle, à clarifier, compte tenu de la suppression du poste de chargé de projet.

[Présentation Henriette Bros-Lemoine \(Secours Catholique\)](#)

[Présentation Pierre Marechal \(Habitat-Humanisme/ OPML\)](#)

5. Travail en atelier

- Pour chaque projet / action : comment s'organiser précisément (qui organise, qui prépare et anime la rencontre, qui fait le CR, etc.)
- Qui est prêt à s'impliquer dans la vie du collectif

Conclusions de l'atelier : Groupe 1

Collectif	1 Relations institutionnelles	2 Groupes de Travail	3 Groupes Locaux
<p>Adhésion Individuelle # personnalité juridique => reste ouvert</p> <p>L'animation du collectif ne s'occupe plus des groupes locaux</p>	<p>Historiquement : des ambassadeurs sont mandatés pour représenter le collectif aux institutions.</p> <p>Les grosses associations plus souvent sollicitées le gèrent sous le nom du Collectif</p> <p>A conserver impérativement</p>	<p>- GT Hébergement Logement et accès aux droits à maintenir.</p> <p>- Alternance de l'animation : auto-gestion</p> <p>- Programmation à l'avance.</p> <p>- Modifier les horaires (en fin de journée), en présentiel et visio.</p> <p>Un fil rouge par réunion : développer l'intérêt grâce aux ordres du jour et invitations de personnalités</p> <p>Continuer à faire bénéficier de l'information (CR, ODJ, etc.) les associations qui ne participent pas</p>	<p>- A encourager et conserver.</p> <p>- Peuvent s'appuyer sur le collectif</p> <p>- Rayonner avec des associations qui ne sont pas au collectif.</p> <p>- Le pilotage du CCF n'est pas utile.</p>

Conclusions de l'atelier : Groupe 2 :

Collectif	1 Relations institutionnelles	2 Groupes de Travail	3 Groupes Locaux
<p>Groupe de préparation « plénière » à conserver seulement pour préparer la journée du collectif, et sauf impératifs</p> <p>Les représentants du collectif doivent être un relais d'information du CCF auprès de son association</p> <p>Faire une plénière par an (pour l'AG) Planifier la Journée du collectif un samedi</p>	<p>Garder la relation préfecture.</p> <p>Inviter des représentants d'institutions</p> <p>Améliorer le « canal remontée + redescende d'informations » institutionnelles auprès des associations</p>	<p>Alternance de l'animation : En début de réunion : trouver 1 binôme qui organise la réunion suivante (invitation / odj + préparation + CR)</p> <p>Prévoir visio + planifier les réunions en fin d'après-midi à partir de 17h</p> <p>Ouvrir le GT accès aux droits aux sujets accès à l'alimentation.</p>	<p>Capitaliser sur ce qui a été fait pour les municipales mais les groupes locaux doivent être autonomes, échange d'information</p> <p>Ne dépendraient plus du collectif.</p>

En synthèse :

- Convergence de tous, sur le fait que les relations institutionnelles qui sont portées par le Collectif Citoyens Fraternels 92 doivent être absolument maintenues.
- Concernant les réseaux locaux, les deux groupes de réflexion de l'après-midi sont en accord, sur le fait qu'il faut capitaliser sur la dynamique qui a été mise en place en 2026 sur les municipales, qui est d'une grande richesse : les groupes locaux doivent maintenant être autonomes et n'ont plus besoin d'une coordination au niveau du collectif.
- Les Groupes de travail « Hébergement & Logement » et « Accès aux droits » doivent aussi être conservés, car ce sont des lieux d'échanges entre les associations : une proposition serait que les Groupes de Travail se focalisent sur les sujets d'actualité, et traitent des informations générales et thématiques, et que l'on puisse également réfléchir à des actions concrètes à mener (quoi, comment, qui ?), avec la possibilité pour chaque association du collectif d'y adhérer ou non. Il a été proposé de définir un fil rouge pour chaque réunion, afin d'accroître l'intérêt et la participation à la réunion. Il a été aussi proposé que le Groupe de Travail « Accès aux droits » élargisse ses réflexions à l'accès à l'alimentation, qui est un sujet de préoccupation croissant.
- Concernant le fonctionnement du Collectif, un consensus s'est dégagé sur le fait d'organiser **uniquement 1 plénière par an (en vue de l'AG)**, et de **maintenir la journée du Collectif annuelle**.